



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	11ème
Nom de site		Numéro	T15788
Adresse du site	10, rue de la Pierre levée	Hauteur	R +8 (23.90m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 700 sur un site 2G/3G/4G		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	17/10/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	18/02/2019
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	20/04/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700 MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz pour une orientation 0°, 120° et 240°).		
Distance des ouvrants	5m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	<i>Entre 2 et 12°</i>
Estimation	0° < 5V/m ; 120° < 4V/m ; 240° < 3V/m	Vis-à-vis (25m)	<i>R8 Az 120°</i>
Divers			

Incidence visuelle

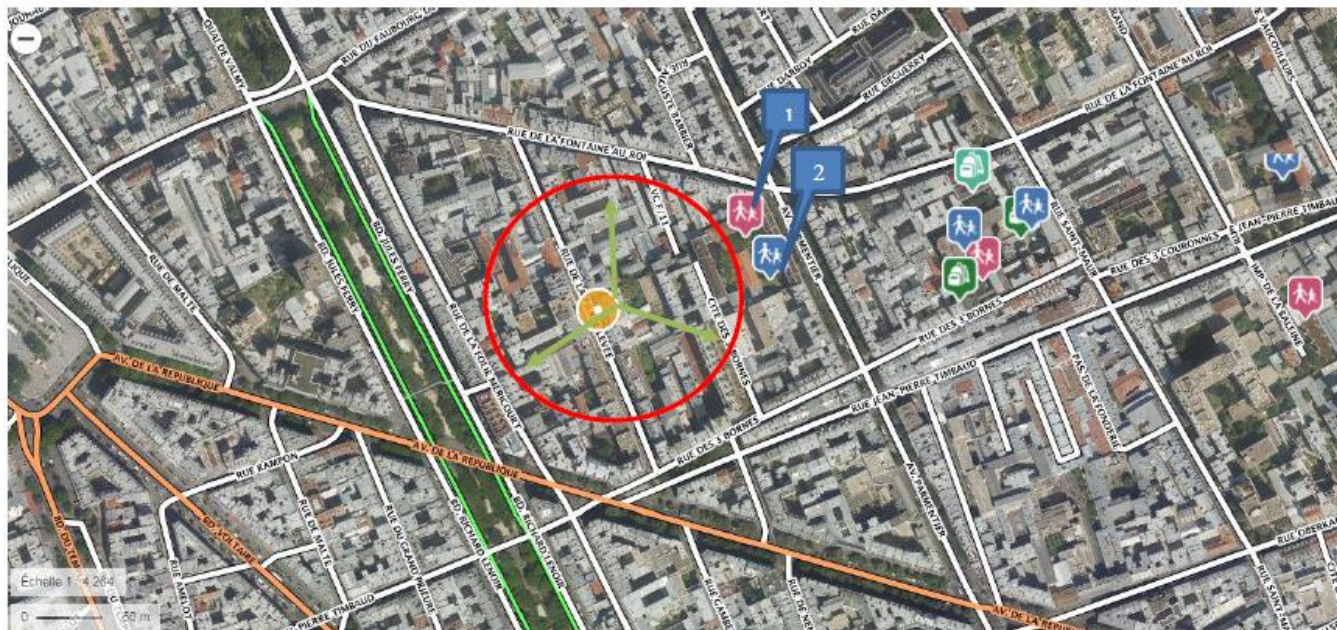
Intégration antennaire	Ce projet consiste à mettre en service le 700MHz dans 3 (2m) des six antennes existantes et de désactiver les 3 autres antennes (1.40m).		
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés au pied des antennes invisibles depuis la rue.		
Hauteur antennes/sol	28.67m (0°) 28.59m (120°) 29.77m (240°)		

Date :

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m	Estimation en % de la valeur limite
1.Ecole élémentaire	109 av Parmentier 75011 Paris	100m	inférieur à 1V/m	1.46%
2.Ecole Maternelle	111 av Parmentier 75011 Paris	100m	inférieur à 1V/m	0.340%



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

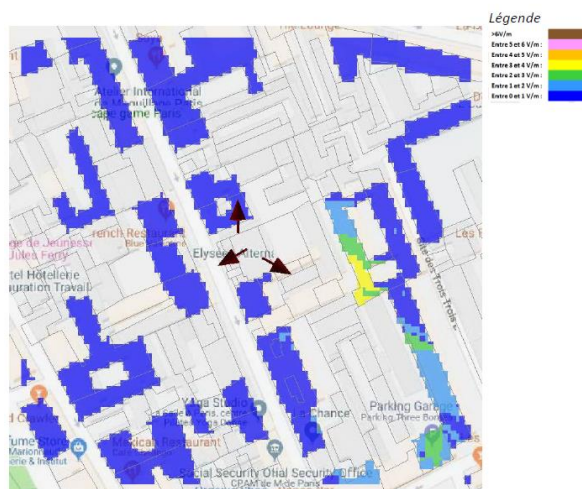
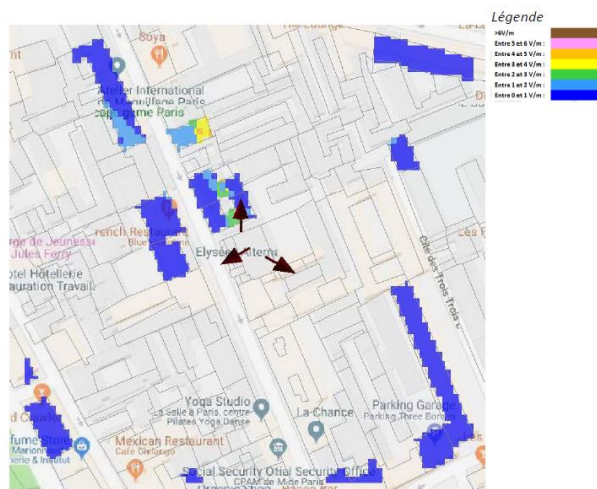
Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 0°

b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.

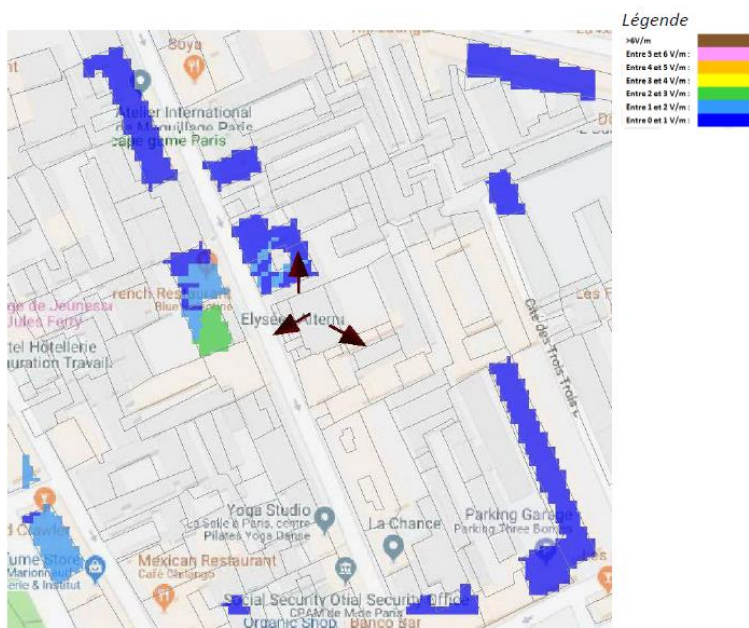
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.



SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 4-5 V/m	entre 3-4 V/m	entre 2-3 V/m
Hauteur	22,5 m	19,5 m	22,5 m

Les niveaux calculés dans Les EPs, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté : pas de modification visible antennes non visibles depuis la rue





Vue des Azimuts

Azimut 1 ° :



Azimut 2 ° :



Azimut 3 ° :

